

Parlement jurassien
Groupe parlementaire PDC-JDC

Question écrite

No 3245

Préférence indigène light, quelques interrogations

Si l'on se réfère à la séance d'information commune du 22 octobre écoulé, séance organisée conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie, la Fer-Arcju et le service de l'économie et de l'emploi du canton, il apparaît que les employeurs jurassiens sont plutôt bons élèves s'agissant de l'obligation d'annonce des postes vacants et on ne peut que s'en réjouir.

Le nombre d'emplois vacants annoncés par les entreprises à l'ORP a été multiplié par cinq depuis juillet 2018. Au niveau des chiffres ou autres considérations, quelques interrogations subsistent et nous prions donc le Gouvernement, dans la mesure du possible, de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Combien d'emplois vacants ont-ils été annoncés depuis juillet 2018 ?
- Combien de personnes ont-elles retrouvé un emploi grâce à l'application de ce système ?
- De quelle manière les employeurs sont-ils informés de l'évolution du taux de chômage dans les diverses professions, alors que le taux déclenchant le mécanisme de la préférence indigène s'abaissera de 8 à 5 %, et ce à l'échelle nationale ?
- L'Etat et les institutions para-étatiques, dans leur rôle d'employeur, sont-ils également soumis à l'obligation d'annonce des postes vacants ?
- Quels sont les secteurs d'activité qui ont connu un taux de chômage atteignant 8 % depuis juillet 2018 ?
- Combien d'annonces de postes vacants étaient réellement obligatoires dès juillet 2018 compte tenu des taux de chômage par secteurs d'activité ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 30 octobre 2019

Groupe PDC-JDC

Dominique Thiévent